



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école
Bruno-Choquette tenue le 31 mars 2025 à l'école.

Présences

Jennifer Landry, représentante parent
Kathy Jolette, représentante parent
Marianne Brassard, représentante parent
Sylvain Denis, représentant parent
Geneviève Lebel Beauchesne, représentante parent
Maryse Lanoie, représentante enseignante
Isabelle Germain, représentante enseignante
Laurine Minguet-Mei, représentante professionnelle
Johanne Martineau-Coulombe, représentante service de garde
Isabelle Tholet, représentante soutien
Myriam Genesse-Piette, représentante enseignante

Absence : Corina Desveaux, représentante parent

Est aussi présente : Mélissa Ouellet, directrice

**Ordre du jour du Conseil d'établissement
École Bruno-Choquette
31 mars 2025**

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 10 février 2025
5. Dossiers d'information ou de consultation
 - 5.1 Inscriptions des élèves
 - 5.2 Travaux d'été
6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption
 - 6.1 Campagne de financement
 - Dictée TPL (Approuver)
 - 31 mars au 4 avril
 - Maison Hina, Famille à Cœur, Foyer Le Passage et L'Étoile, Centre de pédiatrie sociale du Haut-Richelieu
 - Opération enfant soleil (Approuver)
 - 16 mai 2025
 - 2\$ - pyjama
 - 6.2 Agenda scolaire (Approuver)
 - 6.3 Sorties (Approuver)
 - Upla et Arbraska
 - 6.4 Programme d'activité – La bande à Nimée (Approuver)
 - 6.5 Critères de sélection d'une DÉ (Approuver)
7. Mot de la présidente
8. Correspondance reçue
9. Mot de la déléguée au comité de parents
10. Mot de l'OPP
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Mot du personnel de l'école
13. Parole au public
14. Levée de la séance



CE 25-03-31.01

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la séance à 18h51 par Jennifer Landry.

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Laurine Minguet-Mei propose Geneviève Le Bel Beauchesne.

Geneviève Le Bel Beauchesne est nommée secrétaire d'assemblée.

CE 25-03-31.02

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Jennifer Landry fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Myriam Genesse-Piette propose d'adopter l'ordre du jour.

CE 25-03-31.03

4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 10 février 2025

Les membres du conseil d'établissement procèdent à la lecture du procès-verbal de la séance du 10 février 2025. Une correction est demandée par Geneviève Le Bel Beauchesne.

Madame Maryse Lanoie propose l'adoption du procès-verbal du 10 février 2025, version corrigée.

5. Dossiers d'information ou de consultation

5.1 Inscription des élèves

Mme Ouellet résume la situation actuelle en ce qui concerne les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026. À cette date, le nombre d'inscription permettrait de créer trois groupes de préscolaire (un groupe de maternelle 4 ans et deux groupes de maternelles 5 ans) et 15 groupes de primaire, ce qui ne place pas l'école dans une situation de débordement de clientèle, puisque le maximum de groupes pouvant être créé au sein de l'école est de dix-huit. Toutefois, cela ne signifie pas que le débordement de clientèle est évité. Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 1er mai 2025 et étant donné qu'il n'y a pas eu de semaine d'inscription en présentiel et le que CSS encourage surtout les inscriptions en ligne, il est possible que plus d'inscriptions soient tardives cette année.

5.2 Travaux d'été

Des travaux auront lieu cet été à Bruno-Choquette. Les fondations du bâtiment seront réparées et par conséquent, il n'y aura pas de camps de jour municipal hébergé par l'école. Dans un autre ordre d'idées, la toile de la classe extérieure sera bientôt réinstallée et Mme Isabelle Tholet appellera la compagnie qui procède à l'installation, Porte et fenêtres Verdun, cette semaine. Elle pourrait possiblement être installée lors de la journée pédagogique du 17 mai 2025.

6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation

CE 25-03-31.04

6.1 Campagne de financement (approuver)

- Dictée TPL

Madame Ouellet reparle de la dictée TPL, qui débute officiellement aujourd'hui. La dictée aura lieu le 4 avril 2025 prochain. Mme Ouellet rappelle à qui les fonds iront, soit 50% aux partenaires (Maison Hina, L'Étoile pédiatrie sociale, etc.) et 50% pour la classe de l'élève.

Approuvé par Laurine Minguet-Mei.

- Opération enfant soleil

La participation à la campagne de financement d'Opération enfant-soleil est proposée. Il s'agit d'une journée pyjama où les enfants doivent payer un montant de deux dollars afin d'obtenir le droit d'être en pyjama. Les fonds amassés vont directement à Opération enfant-soleil.

Approuvé par Madame Isabelle Germain.

CE 25-03-31.05

6.2 Agenda scolaire (approuver)

Le contrat avec la compagnie Laurentienne, fournisseur d'agendas scolaires, arrive à échéance. Une soumission a été faite pour connaître le prix unitaire des agendas scolaire et le nouveau prix proposé par la compagnie est de 6,40\$ pour chaque agenda, soit une augmentation de 0,25\$. Selon Mme Ouellet, cette augmentation est tout à fait raisonnable et cette dernière recommande qu'un contrat de trois ans soit signé. Le conseil d'établissement est en faveur de cette proposition.

Approuvé par Madame Isabelle Germain.

CE 25-03-31.06

6.3 Sorties (approuver)

- Upla et Arbraska

Les sorties de fin d'année pour les élèves de 5ème et 6ème année sont respectivement à Upla et à Arbraska, à Mont Saint-Grégoire. La date ciblée est le 20 juin. Étant donné l'emplacement des deux sites, qui sont voisins, les frais de transports peuvent être partagés entre les deux groupes. Un montant de 19,75\$ sera facturé aux élèves de 5ème année et un montant de 25,50\$ sera facturé aux élèves de 6ème année. Un montant de 15\$ proviendrait de la mesure École inspirante.

Les deux montants sont approuvés par Madame Marianne Brassard.

CE 25-03-31.07



6.4 Programme d'activité – La bande à Nimée (approuver)

Mme Johanne présente le programme d'activité du service de garde. Mme Ouellet mentionne que les éducatrices ont de nouveaux rôles cette année (notamment une présence continue à travers toute la journée des élèves et de l'aide à la classe) et que le programme du service de garde permet d'arrimer les activités du service de garde au programme éducatif de l'école. Parmi les activités phares que présente Mme Johanne, il y a le club de lecture et l'activité de correspondance avec une école de Lacolle. Il sera question l'année prochaine de voir si un budget pourrait être alloué pour la bibliothèque mobile du SDG.

Mme Johanne explique que l'ensemble du programme est en rodage et que c'est la première fois qu'un tel programme est implanté à Bruno-Choquette. Bien que plusieurs objectifs aient été arrimés au programme éducatif, les moyens permettant de les mettre en œuvre restent quelquefois à définir, voire à tester (p.ex. essayer d'impliquer certains parents, familiariser les éducatrices avec les besoins particuliers des élèves ayant un plan d'intervention, etc.).

Mme Johanne ajoute que la création du programme s'est révélée une introspection intéressante et bénéfique, permettant d'orienter les efforts du service de garde vers un but commun avec l'école.

Adopté par Mme Isabelle Germain.

6.5 Critères de sélection d'une DÉ (approuver)

À chaque année, les critères de sélection d'une direction d'établissement doivent être révisés. Cet exercice permet d'assurer que les critères sont à jour. Mme Ouellet sort de la pièce, puisque l'exercice doit être réalisé par les membres du conseil d'établissement seulement. Les critères sont lus par les participants et discutés entre eux. Aucune modification n'est proposée. Les membres du conseil d'établissement sont favorables à la reconduite des critères, sous leur forme actuelle.

Approuvé par Mme Kathy Jolette.

7. Mot de la présidente

La présidente nous partage encore une fois qu'elle est très heureuse de nous voir et de collaborer avec nous.

8. Correspondance reçue

CE 25-03-31.08



Aucune correspondance reçue.

9. Mot de la déléguée au comité de parents

La déléguée au comité de parents a raté la dernière réunion et le parent substitut, Mme Kathy Jolette, n'a pas été informée. Cette dernière assure qu'il est possible de la contacter à la dernière minute et que cela lui fait plaisir d'essayer d'assister à la rencontre, même à la dernière minute.

10. Mot de l'OPP

Il n'y a pas eu de réunion de l'OPP. En ce qui concerne l'implication des parents, Mme Ouellet assure que les prochaines activités qui nécessiteront un support de la part des parents seront annoncées (p.ex. *Color Run* et fête de fin d'année). Elle ajoute également que si l'OPP souhaite proposer une activité, elle peut le faire directement auprès d'elle afin qu'une discussion ait lieu entre les intervenants potentiellement concernés et l'OPP, afin de déterminer si cette dernière est réalisable dans le cadre de vie scolaire (ex: bal en blanc un vendredi soir).

11. Mot de la représentante du service de garde

Rien à ajouter.

12. Mot du personnel de l'école

Madame Isabelle Germain salue l'assemblée.

13. Parole au public

Il n'y a pas de public.

14. Levée de la séance

Madame Jennifer Landry propose la levée de la séance à 20h30.

CE 25-03-31.09



CE 25-02-10.08